



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Dévoilement du Plan d'action 2019-2023 pour la prévention de la criminalité Mobiliser la communauté à agir en amont de la criminalité

Lachute, le 10 juillet 2019 – Poussée par sa volonté manifeste d'offrir un cadre de vie positif et sécuritaire à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, la MRC d'Argenteuil a fièrement procédé au dévoilement du Plan d'action 2019-2023 pour la prévention de la criminalité. Résultat d'un important travail de concertation mené sur près de deux ans, ce plan d'action a bénéficié de la précieuse collaboration d'une vingtaine de partenaires du milieu.

Une première pour le territoire

En juillet 2017, le gouvernement du Québec annonçait l'octroi d'une aide financière à la MRC d'Argenteuil dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité (PSM) 2016-2019 du ministère de la Sécurité publique. Dès lors, la MRC d'Argenteuil a embauché un criminologue, sur une base contractuelle, à titre d'agent de développement en prévention de la criminalité, afin de documenter et de dresser un portrait détaillé de l'état de la criminalité sur le territoire, en plus de formuler des recommandations quant aux mesures à mettre en place afin d'intervenir efficacement sur les problématiques identifiées. De manière à permettre un suivi adéquat des différentes étapes du projet, un comité de pilotage, formé de représentants des municipalités locales, de la MRC, des commissions scolaires francophone et anglophone, du CISSS des Laurentides et de la Sûreté du Québec, a été constitué.

« La MRC d'Argenteuil est fière de présenter le résultat de cette initiative unificatrice et structurante. Le Plan d'action pour la prévention de la criminalité 2019-2023 est le fruit de la vision commune développée par l'ensemble des partenaires de notre territoire. Il présente des solutions pratiques, tout en reconnaissant l'importance de consolider le travail réalisé en amont. L'heure est maintenant à la mise en œuvre de ce plan qui saura certes engendrer des impacts positifs et structurants au sein de la population argenteuilloise », de déclarer le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce.

Une stratégie active de prise en charge

Le Plan d'action pour la prévention de la criminalité 2019-2023 dans la MRC d'Argenteuil présente trois grandes orientations en réponse aux enjeux énoncés par le milieu : prévenir les crimes contre la personne, participer au développement d'un milieu de vie sécuritaire et diminuer les vulnérabilités de la population sur le plan socioéconomique et sociosanitaire, tout en augmentant le sentiment de

sécurité de la population. Ces orientations regroupent 6 axes d'intervention, 20 objectifs et 53 priorités d'actions qui touchent des enjeux jugés prioritaires par la MRC et ses partenaires, telles la violence conjugale et familiale, la violence envers les aînés et la santé mentale.

La MRC d'Argenteuil tient à exprimer ses plus sincères remerciements à l'ensemble des personnes-ressources et aux organismes engagés dans la démarche pour le partage de leur fine expertise et leur dévouement. La MRC souhaite également remercier le gouvernement du Québec pour l'aide financière.

Le Plan d'action pour la prévention de la criminalité 2019-2023 dans la MRC d'Argenteuil peut être consulté et téléchargé au www.argenteuil.qc.ca. Des exemplaires sont également disponibles aux bureaux de la MRC (430, rue Grace et 540, rue Berry, à Lachute).

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Jonathan Francoeur, criminologue

Agent de développement en prévention de la criminalité

450 562-2474, poste 2339

jfrancoeur@argenteuil.qc.ca